

Paie et Droit du travail

Fiche technique

Secteurs

Tous secteurs

Public

Cette action est destinée aux professionnels chargés de la gestion du personnel (Technicien de paie, assistant RH, comptable...).

Durée

2 jours (1 j+1j)

Organisme de formation

☞ CARAXO

Lieux & dates

☞ Groupe 1

Lille (dates à retenir et groupes constitués selon les tests de positionnement)

Le 7 octobre 2022

+ Le 14 octobre 2022

+ Le 18 novembre 2022

+ Le 25 novembre 2022

Interlocuteur Opco Santé

PICOTIN Hervé

herve.picotin@opco-sante.fr

Contexte

Depuis quelques années, la fonction RH dans le secteur social, médico-social et sanitaire a considérablement évolué faisant partie intégrante des enjeux stratégiques des établissements.

En effet, celle-ci joue un rôle essentiel pour réussir le changement et accompagner les différentes transformations.

Au cœur de ces nombreuses transformations à la fois organisationnelles, législatives et digitales, la fonction RH doit faire face à de nouveaux défis.

Les résultats d'une récente enquête menée par l'OPCO Santé Hauts-de-France ont permis d'acter un besoin de développement des compétences sur plusieurs thématiques. Thématiques validées lors d'un groupe de travail composé de plusieurs adhérents.

Parmi ces thématiques, a été identifié un besoin de formation autour du Droit du travail et Paie.

Objectifs

- ☞ Maîtriser les process de la gestion du temps de travail (planning, congés, modulation ou annualisation) dans l'élaboration des éléments de paie
- ☞ Acquérir les aspects techniques liés à la gestion des contrats de travail courts
- ☞ Maîtriser la gestion des arrêts de travail (maladie, accident...) et leur indemnisation en lien avec les organismes sociaux
- ☞ Sécuriser le traitement de la paie en appliquant les dispositions légales et conventionnelles

Prérequis

Connaître l'environnement de la formation professionnelle et travailler dans les Ressources Humaines.

Contenu

Un test d'auto-positionnement sera effectué par l'organisme en amont de la formation afin de constituer 2 groupes de niveaux différents pour bien cibler leur niveau d'appropriation de la thématique.

JOUR 1

1- Repérer les contraintes liées aux contrats de travail et leurs incidences en paie : ½ journée (en présentiel)

1.1 Gérer l'utilisation des contrats à durée déterminée :

- La liste limitative des cas de recours
- Les périodes d'essai à appliquer
- Les règles de renouvellement des CDD
- Les règles de succession des CDD et les éventuels délais de carence à respecter

- Les sanctions en cas de non-respect des règles de renouvellement et de succession des CDD
- La liste limitative des cas de rupture anticipée des CDD
- Les cas de versement de l'indemnité de fin de contrat

Exercices pratiques :

- *détermination et calcul de délai de carence entre différents CDD*
- *analyse de clauses contractuelles de recours à des CDD*
- *étude de situation pour savoir si l'indemnité de fin de contrat est due ou non*

1.2 Gérer les éléments essentiels des contrats de travail :

- La période d'essai à appliquer
- Les classifications à déterminer
- Les salaires minima à respecter et les éléments salariaux à prendre en compte
- Le lieu de travail et les clauses de mobilité
- Le temps de travail à indiquer dans le contrat
- Les cas de versement de l'indemnité de fin de contrat

Exercices pratiques :

- *analyse des contrats de travail et de clauses contractuelles spécifiques*
- *études de cas de changements de lieu de travail*

JOUR 2**2- Appliquer les règles de durée du travail, de suspension et de rupture du contrat de travail et leurs incidences en paie : 1 journée (en présentiel)****2.1 Les règles de durée de travail**

- La durée légale du travail
- Les durées maximales du travail
- Le régime des heures supplémentaires
- Les conventions de forfait mensuel et annuel
- Le travail à temps partiel
- L'annualisation du temps de travail

Exercices pratiques :

- *calcul d'heures supplémentaires (assiette et majoration) et fixation du régime social et fiscal*
- *calcul des jours de repos d'un salarié sous forfait annuel en jours*
- *détermination des heures supplémentaires en cas d'annualisation du temps de travail*

2.2 La suspension du contrat de travail en cas de maladies et de congés payés du salarié

- Le calcul des indemnités journalières de sécurité sociale
- Le calcul du maintien de salaire patronal en cas de maladie
- Le calcul des droits à congés payés
- La prise et le décompte des congés payés
- L'indemnité de congés payés et sa base de calcul
- Le report des congés payés

Exercice pratique :

- calculs des IJSS, calcul d'ICP, calcul de décompte des CP

2.3 La structure du bulletin de paie

- Les mentions obligatoires du bulletin de paie
- La réforme du bulletin de paie « clarifié »
- Le bulletin de paie électronique
- Les assiettes et les taux de charges sociales
- Le coût moyen du travail
- La réduction générale des cotisations patronales de sécurité sociale (ex-réduction Fillon)

Exercice pratique :

- *calculs de la réduction générale de cotisation patronale*

2.4 Les ruptures du contrat de travail et leurs incidences en paie

- La procédure de licenciement
- La procédure de rupture conventionnelle
- La procédure de départ à la retraite
- La démission
- Le calcul des indemnités de rupture
- Le régime social et fiscal des indemnités de rupture
- Les incidences de ses ruptures (documents de sortie, portabilité mutuelle, assurance chômage)

Exercice pratique :

- *calcul des indemnités de licenciement et détermination du régime social adéquate*

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques et pratiques ;
- Remise d'exemples de clauses contractuelles ;
- Remise d'exemple de bulletins de paie ;
- Exercices pratiques de mise en oeuvre ;
- Fichier Excel de calcul de réduction générale de cotisations patronales

Modalités pédagogiques :

Au regard du contexte sanitaire, les journées pourront se réaliser en présentiel ou en distanciel